

dentes históricos, sociales y culturales de la discriminación religiosa (poniendo el acento en los efectos de la incorporación del Convenio Europeo de Derechos Humanos así como de las directivas comunitarias en el ordenamiento jurídico interno de cada país), como las excepciones a la prohibición general de discriminación. En resumen, se nos aporta una panorámica bastante completa que nos da respuesta, entre otras cuestiones, a qué casos de discriminación se prevén en las legislaciones nacionales, cuáles son las herramientas de que cada Estado dispone para abordar esa materia y cómo han sido desarrollados estos conceptos por la jurisprudencia.

Es necesario por tanto resaltar la idea de, pese a la dificultad de emitir una reflexión unánime respecto tanto a la idiosincrasia como al tratamiento que, dentro del margen de discrecionalidad, se da en cada Estado, encontramos una línea común respecto a las principales reglas seguidas para la lucha contra la discriminación en materia religiosa. Una obra, en definitiva, que nos invita a la reflexión acerca del impacto de esta materia en nuestros ordenamientos, y que contribuye de manera significativa a la evolución jurídica en este campo.

PILAR BETRIÁN CERDÁN

LAGREE, Jacqueline, PORTIER, Philippe, *La modernité contre la religion?*, Presses Universitaires de Rennes II, collection Sciences des Religions, 2010, 260 pp.

Cet ouvrage collectif a été dirigé par deux universitaires français de renom, Philippe Portier, politiste et Directeur du Groupe de Sociologie des Religions et de la Laïcité à l'École Pratique des Hautes Études de Paris, et Jacqueline Lagrée, Professeur de philosophie et Directrice du laboratoire Philosophie des normes de l'Université de Rennes I. Son intention scientifique est de bousculer une tradition particulièrement assise en France, d'une typologie fixiste des régimes politiques, entre ceux qui auraient atteint le stade achevé de la modernité –une laïcité complète de la société civile, de son système politique, de son droit et de ses institutions- et les autres régimes, qui en seraient restés à des stades intermédiaires, toujours en chemin et encore marqués par le sceau du théologico-politique. Le postulat de cette tradition est que le monde social se serait constitué, à partir de la grande transformation des XVII^e - XVIII^e - siècles, sur le fondement d'une séparation radicale d'avec l'ordre de Dieu, et qu'il devrait logiquement conduire tous les régimes politiques qui adoptent cette séparation, à la relégation de la croyance dans le seul espace privé des individus. Constitué d'une série d'enquêtes philosophiques, historiques, et sociologiques, menées sur plusieurs terrains culturels, ce livre remet en cause la théorie ordinaire ou française de la modernité politique. Il révèle, d'une part, que la constitution de la laïcité est largement redevable aux productions théologiques nées sur le terreau des monothéismes (chrétien, juif et même musulman) et constate, d'autre part, que le fonctionnement de la modernité elle-même, s'il se fonde certes sur le principe de souveraineté a-religieuse du politique, peut admettre sans contradiction ou imperfection vis-à-vis de ce principe, la présence du religieux dans l'espace public, parce que la religion s'y repositionne comme une expression de la liberté du sujet et comme un élément de consolidation du lien social.

Ainsi, il serait temps de dépasser les vieilles catégories des chantages de la pure laïcité confondue avec une pure modernité. Il serait temps de rendre à la modernité

toute sa vitalité et sa plasticité, plasticité dans laquelle la religion assume une autre présence. Ce n'est plus la présence directement politique qui lui était adjointe dans le passé, mais cette présence reste doublement effective, dans la vie du sujet autonome et des sociétés civiles, et elle ne peut se réduire à une survie fatalement résiduelle, certitude imaginaire qui bute sur la réalité, même dans un pays comme la France. Philippe Portier, dans l'introduction générale qu'il fait de cet ouvrage, confirme que la modernité se caractérise par une extériorité assumée de la société politique à l'égard de la société religieuse, comme par l'autonomie individuelle de la conscience et de l'action et par le principe général et populaire de la souveraineté collective. Mais, ces postulats ainsi posés et incontournables, la reconnaissance du religieux par le politique fait également et historiquement partie de la modernité, même si elle prend des formes particulières selon les contextes culturels. C'est précisément les variations possibles de ces formes selon les contextes qui ont intéressé les auteurs.

En cherchant à les résumer sommairement, et en suivant la présentation de cet ouvrage, trois grandes familles se dessineraient. La première, la famille exclusive, serait celle où la reconnaissance du religieux serait 'négative' c'est-à-dire que les religions s'organisent à leur gré dans l'espace privé, individuel et sociétal, sans que la puissance publique ne vienne les soutenir ni symboliquement, ni financièrement. Deuxième famille, la famille inclusive, où la reconnaissance du religieux est 'positive', c'est-à-dire que les forces religieuses agissent d'une part librement dans le cadre de la société civile, mais l'État les admet également dans son espace même, les enrôle au service de la régulation politique et leur accorde le bénéfice d'un soutien matériel. La France d'un côté et la plupart des pays européens de l'autre répondraient à l'une de ces deux premières formes de modernité. Mais même ainsi définies, Philippe Portier insiste à rappeler que ces formes générales doivent être fortement nuancées dans le détail. En effet, dans le cas de la France, la séparation stricte existait peut-être, avec des accommodements d'ailleurs, au début du XX^e siècle, mais elle n'est plus guère d'actualité cent ans plus tard, dans un contexte où le droit hexagonal s'agence, et de plus en plus, autour de la publicisation des identités et des appartenances religieuses. De même, alors qu'elles ont été adoptées dans le cadre d'un régime apparemment «confessionnaliste», les lois danoise ou britannique de bioéthique accordent de nos jours davantage à l'autonomie du sujet que le système français, toujours marqué par un impensé de droit naturel catholique.

Reste une troisième forme de modernité, une forme mixte, dont le contenu est particulièrement intéressant à définir, et que les États-Unis et leur système pourraient représenter. C'est une forme dans laquelle la puissance publique ne soutient pas matériellement les forces religieuses et ne prend parti pour aucune d'elle, mais où elle en protège activement l'influence sociale, par l'extension maximale du principe de liberté/autonomie religieuse de tous, qu'ils soient majoritaires, minoritaires, excentriques ou sans religion. D'un point de vue historique, ce système est d'ailleurs une application des thèses déistes des Lumières qui lui a donné naissance. Jacqueline Lagrée, rappelle les conséquences immenses de l'idée de « religion naturelle» dans la postérité des Lumières, en ce qu'elle a permis la naissance du droit moderne et inventé le rapport subjectif à Dieu, tout en maintenant de manière pratique une croyance lâche et commune en son existence, sans référence religieuse précise. Avec le déisme, trois principes seraient apparus selon Philippe Portier, à partir desquels l'humanisme séculier a pu se construire : 1. le principe de création par un Dieu suprême et suffisamment lointain pour ne plus y être impliqué; 2. le principe d'autonomie du laïc vis-à-vis des

cléricatures 3. le principe d'une vérité intérieure qui ne doit rien à la révélation transmise. Ce troisième point subvertit le principe augustinien de l'extériorité de la vérité, il retire sa force au principe thomiste de l'évidence philosophique de la vérité. Le déisme a permis l'idée d'une vérité qui se construit à partir de sa propre conscience. La configuration déiste du rapport au religieux renverse donc le rapport politique, « elle organise – écrit Portier- un espace d'hétérogénéité religieuse qui oblige à organiser une hétérogénéité politique. Elle produit un écheveau d'actions et d'acteurs qui à partir du terrain déiste aboutissent à la sécularisation politique ». Elle permet finalement de sortir de la théologie politique, tout en conservant la forte « cohérence » religieuse d'une société. Ainsi, transposé au système américain, cela signifie que celui-ci, 'déiste' dans son rapport au religieux, a originellement accepté la forte religiosité chrétienne de ses citoyens et n'a jamais cherché à la contrarier.

Reste une dernière question, celle de la sécularisation plus ou moins forte des sociétés issues de la modernité. La sécularisation signifie-t-elle une disparition volontariste ou inéluctable de la religion dans les sociétés modernes ou est-elle un effet collatéral d'amplitude variable, selon les formes de modernité adoptées ? L'ouvrage ne tranche pas clairement sur cette question, tant la réponse reste volatile et complexe. La sécularisation est visiblement une conséquence de l'agencement tectonique qui s'est mis en place selon les contextes, mais elle ne cesse d'y évoluer. Il est vain de vouloir trier entre des formes pures de sécularisation et des formes moins bien sécularisées. L'écheveau reste élastique et mouvant. Ainsi, vue d'Europe – et pour appliquer la possible méthode d'analyse que propose cet ouvrage- la sécularisation américaine serait moins 'avancée'. Pourtant, quand on regarde ce pays d'un peu plus près, cette sécularisation existe bel et bien et a sa propre complexion. Ce sont précisément les fondements de la Constitution américaine qui ont permis la sécularisation et la libéralisation des comportements à la fin du XX^e siècle. Car, si la tolérance protestante à l'origine du principe de liberté religieuse et l'influence britannique à l'origine de la notion du bien commun donnent une grande place à la liberté de la société et dans la société notablement à l'expression religieuse des personnes, jamais L'État américain ne s'est déclaré chrétien. Plutôt, le gouvernement et institutions américains sont constitutionnellement au diapason des libertés et de l'autonomie première de leurs citoyens. C'est exactement la raison pour laquelle, quand les États-Unis passent d'un environnement encore passablement religieux au XIX^e siècle, à un environnement plus sécularisé, plus libéral et plus hétérogène au XX^e siècle, l'appareil politico-légal du pays suit cette évolution. Le système de tolérance religieuse – légalisé par le contenu du premier amendement – a permis le pluralisme religieux et la protection des minorités religieuses. Il a aussi accru la non-affiliation religieuse. Il a protégé la critique théologique dans les dénominations et enfin permis la mixité religieuse dans les familles et le droit de refuser l'éducation religieuse que l'on reçoit. L'esprit de la Constitution américaine a donc évolué pour protéger la liberté et l'autonomie individuelle et assurer les citoyens de sa parfaite impartialité spirituelle. Il s'est ce faisant sécularisé de son propre déisme. Au nom de la Séparation déterminée par Jefferson comme au principe du premier amendement, la justice fédérale américaine a progressivement tranché pour une « neutralisation » des services publics et au début des années 1960, La Cour suprême a considéré que les prières chrétiennes dans les écoles publiques étaient contraires à la Constitution, avec la décision *Engel v. Vitale* de juin 1962. La sécularisation américaine qui est passée par une neutralité de plus en plus grande de l'État et de sa justice face aux libertés de sa société civile, a appliqué cette neutralité à la libéralisation des mœurs

notamment sexuelles et relationnelles, comme résultat d'une liberté « subjective » du choix personnel et du respect de la vie privée. Elle est advenue paradoxalement, plus par le biais de l'héritage de la liberté de pensée et de la tolérance religieuse, que par celui de mouvements philosophiques « modernes » ou antireligieux. En quelque sorte, les États-Unis sont passés de la conception de Roger Williams en matière de rapport de quiétude entre la société américaine religieusement tolérante et l'ordre politico-légal protégeant farouchement cette tolérance, mais sans enracinement religieux plus précis que le Dieu de la nature et les droits inscrits dans la nature des hommes, à un autre rapport, au tournant du XX^e siècle, dû en grande partie à l'arrivée de millions d'immigrants non protestants ou sans religion, et qui est plus proche de la philosophie politique de Pierre Bayle: La vérité est une question personnelle, la séparation doit être stricte, l'État doit être neutre pour éviter qu'une religion ou plusieurs religions ne cherchent à le subjuguier. Nul complot anti-religieux dans cette évolution, mais le résultat des mutations elles-mêmes de la société américaine.

BLANDINE CHELINI-PONT

LASTRA, Antonio (ed.), *Desobediencia civil. Historia y antología de un concepto*, Colección “Los esenciales de la Filosofía”, Tecnos, Madrid, 2012, 307 pp.

La iniciativa del Profesor MANUEL GARRIDO, quien en 2010 propuso elaborar una edición sobre la desobediencia civil, ha tenido como fruto la publicación de esta interesante obra colectiva, coordinada por ANTONIO LASTRA. Este trabajo se enmarca en el Proyecto de Investigación “Hacia una historia conceptual comprensiva: giros filosóficos y culturales”, de la Facultad de filosofía y ciencias de la educación de la Universidad de Valencia, cuyo investigador principal es el Catedrático Faustino Oncina (p.38). El mismo título nos indica que se trata de un libro histórico-doctrinal en el que se estudia el concepto de desobediencia civil, su justificación y evolución, a través de la selección de varios personajes significativos bien por su obra o bien por su distinción, calidad y representación en la vida pública. De hecho los distintos capítulos y apéndices del libro, nos presentan un variado conjunto de aportaciones: estudios, diálogos, ensayos e incluso cartas, como la “Carta desde la Prisión de Birmingham” de LUTHER KING (pp. 287 y ss.) Este libro de conceptos y de historia, comienza con un amplio estudio introductorio y una bibliografía detallada; a continuación le siguen siete capítulos donde se analizan diversos ensayos; y finalmente se incluyen dos apéndices que nos permite conocer algunos aspectos accesorios o dependientes del hilo conductor de la obra, esto es, de la desobediencia civil.

La utilidad de este libro es híbrida, por un lado, facilita la traducción en castellano de unos ensayos que presentan, debemos decirlo, algunos rasgos comunes, tal vez porque se redactaron durante un período histórico específico, los siglos XIX y XX; por otra su lectura demuestra que los diversos autores han sabido fundir la crítica subjetiva con la fuerza y el interés que demuestra el común de la sociedad por saber mucho más sobre la “desobediencia civil”. Desde un principio nos ha hecho meditar sobre la evidente conexión entre la objeción de conciencia y la desobediencia civil.